



DÉBAT PUBLIC PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DES DEUX CÔTES



cndp
Commission particulière
du débat public
Projet de parc éolien
en mer des Deux Côtes

**Table ronde thématique
3 juin 2010 – Cayeux**

Le débat public

La saisine de la CNDP

La Compagnie du vent a saisi la CNDP : son projet dépasse le seuil fixé par décret (300 M€)

La Commission nationale du débat public (CNDP)

- est chargée de « veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement d'intérêt national »
- décide ou non de l'organisation du débat public en fonction des enjeux socio-économiques du projet et de son impact sur l'environnement et le territoire
- nomme le président puis les membres de la Commission particulière du débat public (CPDP), pour organiser le débat **en toute indépendance et neutralité**

Le débat public : ses principes

Transparence

toutes les informations sont mises à la disposition du public

Equivalence

toutes les personnes concernées peuvent exprimer leur point de vue

Argumentation

toutes les positions sont explicitées et débattues

Symétrie

tous les acteurs ont les moyens de diffuser leurs arguments
(cahiers d'acteur)

Le débat public : objectifs et suites

Objectifs

Permettre au public de

- s'informer sur le projet
- obtenir des réponses à ses questions
- donner son avis sur l'éolien en mer et débattre des caractéristiques et des conditions d'implantation du projet

suite

Dans les 2 mois qui suivent le débat

- la CPDP publie un **compte rendu** du débat
- la CNDP publie un **bilan**

Dans les 3 mois qui suivent le bilan de la CNDP, le maître d'ouvrage rend publique sa **décision** quant au principe et aux conditions de poursuite du projet (maintien, modifications, abandon)

**Les dates du débat : du 28 avril au 10 septembre
(avec une suspension du 13 au 30 août)**

Les points clefs du débat public sur le projet de parc éolien en mer des Deux Côtes

- **Faut-il** développer l'éolien en mer face aux côtes d'Albâtre et picarde ? Si oui, à quelles conditions au vu des différents usages de la mer ?
- Le projet de parc éolien des Deux Côtes **répond-il** à ces enjeux et contraintes ?

Pour apporter des éléments de réponses aux questions clefs

La CPDP informe

- le journal du débat : 3 numéros, le 1^{er} avec carte T
- un site internet avec tous les documents utiles au débat, les questions et les avis exprimés
- une newsletter hebdomadaire

Le maître d'ouvrage propose

- son dossier (120 pages) et sa synthèse (6 pages)
- la synthèse des études menées dans le cadre de la préparation du projet

Le public émet

- des questions, des avis, des contributions, des délibérations
- des cahiers d'acteurs

Les moyens de participation au débat (1/6)

Le site internet

- centralise l'ensemble des ressources documentaires disponibles
- offre des espaces de discussion thématiques, où le public peut :
 - poser des questions
 - exprimer son avis (sous forme de texte, image et/ou vidéo)
- permet de suivre en direct 6 réunions du débat, et de poser des questions en direct
- permet de consulter toutes les interventions au cours des réunions (verbatim)

Les moyens de participation au débat (2/6)

**La réunion d'ouverture - Le Tréport, 4 mai
a été retransmise en direct sur internet**

1. elle a précisé le cadre législatif et réglementaire et le cadre énergétique régional dans lequel s'inscrit le projet
2. La Compagnie du Vent a présenté son projet

Les moyens de participation au débat (3/6)

5 tables rondes thématiques retransmises en direct sur internet

1. Faut-il développer l'éolien en mer face aux côtes d'Albâtre et picarde ?

- la place de l'éolien en mer dans les énergies renouvelables
- le fonctionnement, le coût, l'efficacité énergétique et les principaux enjeux et impacts de l'éolien en mer

Abbeville, le 6 mai

2. Quels seraient les effets du projet des Deux Côtes sur la pêche et les autres activités professionnelles de la mer ?

- sécurité maritime
- ressource, zones de pêche et possibilité de pêche dans les parcs éoliens
- autres usages professionnels de la mer

Le Tréport, le 11 mai

3. Quelles seraient les perspectives d'emploi et de formation pour les deux régions, si le projet des Deux Côtes se réalisait ?

- retombées économiques et filières industrielles
- nombre et types d'emplois induits et formations nécessaires

Dieppe, le 17 mai

Les moyens de participation au débat (4/6)

5 tables rondes thématiques retransmises en direct sur internet

4. Quelles incidences aurait l'implantation du projet des Deux Côtes sur la faune et la flore ?

- conséquences pour les oiseaux
- incidence sur la faune et la flore sous-marine
- incidence sur la chasse

Saint-Valéry-sur-Somme, le 27 mai

5. Quel serait l'impact de l'implantation du projet des Deux Côtes sur les paysages ?

Quels enjeux pour le tourisme ?

Quelles incidences sur les activités de loisirs de la mer ?

Cayeux, le 3 juin

Les moyens de participation au débat (5/6)

5 réunions de proximité sur le projet

1. Criel-sur-Mer le 22 juin
2. Saint-Martin-en-Campagne le 29 juin
3. Ault le 1^{er} juillet
4. Fort-Mahon le 6 juillet
5. Mers-les-Bains le 20 juillet

Les moyens de participation au débat (6/6)

La réunion de clôture – Le Tréport, le 7 septembre

Elle tirera les principaux enseignements du débat public

Les contributions écrites, les avis et les délibérations seront adressées par courrier, par email ou postées sur le site internet tout au long du débat.



DÉBAT PUBLIC PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DES DEUX CÔTES



cndp
Commission particulière
du débat public
Projet de parc éolien
en mer des Deux Côtes

**Table ronde thématique
3 juin 2010 – Cayeux**

Table ronde thématique – Cayeux, 3 juin

Quel serait l'impact de l'implantation du projet des deux côtes sur les paysages ? Quels enjeux pour le tourisme et quelle incidence sur les activités de loisirs de la mer ?

Accueil par Mr Masset, maire de Cayeux

1. Etudes réalisées sur le paysage par La Compagnie du Vent et réglementation de la signalisation

- Introduction aux études **Pierre Lagandré et Jean-Mathieu Kolb (La Compagnie du Vent)**
- Présentation des études **Paul Neau, ABIES**
- Réglementation de la signalisation **Hervé Maurel (DGAC)
Philippe Lijour (Phares et Balises)**

2. table ronde 1 : parc éolien et paysages de jour et de nuit

- Paysage et simulation visuelle Pascal Cribier, paysagiste

Bent Sorensen, photographe
danois

- Impacts diurnes et nocturnes Gérard Bilon (SOS Horizon)

3. Table ronde 2 : impacts sur le tourisme et sur les activités de loisirs

- La Compagnie du Vent Jean-Mathieu Kolb
- Impacts du projet sur le tourisme Gilbert Mathon, vice-président du CG de la Somme
- La plaisance côtière Pascal Jouassin, club de voile de Cayeux
- La plaisance au large Christophe Duthoit, club nautique du Hourdel
- La pêche de plaisance Yves Ruellan, association des pêcheurs et des plaisanciers

Merci de votre attention

DÉBAT PUBLIC PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DES DEUX CÔTES



Merci de votre attention

Rendez-vous sur notre site internet,
<http://www.debatpublic-eolien-en-mer.org>

**et le 22 juin à Criel sur Mer pour une réunion
locale sur le projet de parc éolien en mer des deux
côtes**